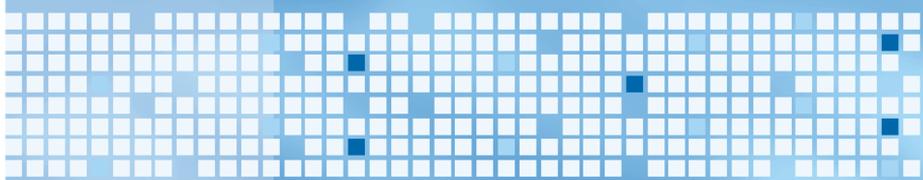




PROGRAMME DE SOINS
PERSONNALISÉS DES
ENTORSES ET DES
BLESSURES MUSCULAIRES



Programme de soins personnalisés

DES ENTORSES
et des blessures musculaires

LE PROGRAMME DE SOINS PERSONNALISÉS DES ENTORSES ET DES BLESSURES MUSCULAIRES, *c'est :*

- *un programme offert aux personnes souffrant de lésions aux tissus mous à la suite d'un accident d'automobile,*
- *un accès rapide à une gamme complète de soins et de services polyvalents et bien coordonnés,*
- *une prise en charge rapide de la personne accidentée en vue d'une récupération maximale,*
- *un accompagnement continu et personnalisé pour permettre à la personne accidentée de reprendre le plus rapidement possible ses activités habituelles, de façon sécuritaire,*
- *un outil pour les médecins de première ligne.*

Le patient est pris en charge au cours de la semaine qui suit son accident et immédiatement orienté en physiothérapie. L'approche préconisée dans ce modèle est encadrée et enseignée par le physiothérapeute. Elle est axée sur des services fonctionnels liés aux tâches de travail, et ce, pour toutes les blessures aux tissus mous.

Le plan de traitement peut se dérouler sur 18 semaines au cours desquelles le patient reçoit des soins personnalisés.

QUE FAIRE

LES **BONS SOINS** AU BON MOMENT

QUE FAIRE si je désire que mon patient bénéficie du Programme ?

Si, à l'occasion de sa visite initiale, votre patient présente une entorse ou une blessure musculaire et que, selon votre jugement clinique, une récupération rapide est peu probable, il vous suffit de lui remettre :

- une **ordonnance pour les traitements en physiothérapie**;
- les **coordonnées des cliniques de physiothérapie qui participent au Programme** de soins personnalisés des entorses et des blessures musculaires.

Pour ce faire, la Société a établi des liens de partenariat avec des cliniques de physiothérapie et des centres d'évaluation dans toutes les régions du Québec.

À QUEL MOMENT mon patient sera-t-il pris en charge ?

Dans les jours qui suivent son accident.

QUELS TYPES DE TRAITEMENTS mon patient recevra-t-il ?

Votre patient recevra des soins adaptés à ses besoins et axés sur l'éducation par rapport à la blessure, sur le contrôle de la douleur, le soulagement des symptômes et la prévention des rechutes.

Vous recevrez régulièrement les rapports du physiothérapeute vous informant des progrès accomplis. Au besoin, vous pourrez communiquer avec lui. Un médecin évaluateur de la Société pourra également discuter avec vous de la démarche proposée à votre patient.

Et si la récupération de mon patient se révèle insuffisante ?

Votre patient pourra être dirigé vers un centre d'évaluation. Une équipe interdisciplinaire, composée d'un physiothérapeute, d'un ergothérapeute, d'un psychologue ainsi que d'un médecin, rencontrera votre patient, évaluera ses capacités fonctionnelles, psychologiques ou médicales et fera le point avec lui.

Selon l'évolution de sa condition, un programme intensif et individualisé pourra lui être offert, à raison de cinq jours par semaine, pour une durée maximale de sept semaines.

SOINS

CONTINUUM DE SOINS

SUIVI PAR LE MÉDECIN TRAITANT

BLESSURE

1
semaine



4
semaines



8
semaines



10
semaines



18
semaines

LÉSION

Physiothérapie adaptée
à la phase aiguë

Physiothérapie de
conditionnement du travail

Évaluation de la capacité
fonctionnelle, évaluation médicale,
évaluation psychologique

Programme interdisciplinaire



**Composez le (418) 528-4025 ou le
1 866 822-6963 (sans frais)**

pour obtenir le répertoire des cliniques de
physiothérapie et des centres d'évaluation
participant au Programme
et
pour organiser une séance d'information animée
par un médecin évaluateur de la Société.

Consultez

www.saaq.gouv.qc.ca/sante

Le site est réservé exclusivement aux
professionnels de la santé.

**Société de l'assurance
automobile**

Québec

